

# RÉOUVERTURE DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Les déchèteries du territoire Pays Rhin-Brisach situées à Biesheim, Blodelsheim, Dessenheim et Heiteren réouvrent à compter du  
**MARDI 12 MAI 2020 AUX HORAIRES HABITUELS.**

- **Tous les flux de déchets** sont acceptés.
- L'accès aux déchèteries **est réservé aux particuliers** et **interdit aux professionnels** les **deux premières semaines** de réouverture.
- **Les professionnels peuvent accéder aux déchèteries professionnelles** de Colmar et Pfastatt. Plus d'informations : Recyparc Schroll - 06 46 47 40 67 - bgeisler@schroll.fr
- Les habitants des communes de **Artzenheim, Baltzenheim, Durrenentzen et Urschenheim** sont tenus de se rendre à la **déchèterie à Muntzenheim** munis de leur carte d'accès. Les horaires d'accès à la déchèterie à Muntzenheim sont modifiés : informations disponibles sur le site internet de Colmar Agglomération.
- Ouverture **des points verts communaux** : informations disponibles en mairies.

## RÈGLES À RESPECTER

- **Interdiction aux professionnels les deux premières semaines de réouverture ;**
- **Interdiction aux tracteurs ;**
- **Maximum 2m<sup>3</sup>** de déchets déposés par jour ;
- **Trier en amont** les déchets pour ne pas perdre de temps sur place ;
- **Bâcher les remorques ;**
- **Respecter le plan de circulation** proposé à l'extérieur et à l'intérieur du site ;
- En cas de bennes saturées, **ramener les déchets concernés chez soi ;**
- **ATTENTION** : toute personne entrant dans la file d'attente après les horaires officiels ne sera pas acceptée.
- Rester **poli et courtois ;**

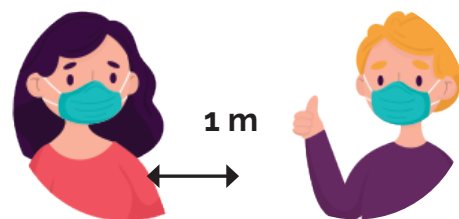
## GESTES BARRIÈRES



Ne pas se rendre en déchèterie en cas de suspicion de COVID19 ou de cas avéré dans son entourage proche.



Porter un masque et mettre des gants ou du gel hydroalcoolique sur ses mains avant de sortir du véhicule.



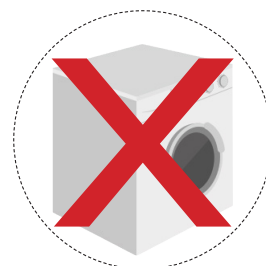
Respecter une distance minimum d'1 mètre avec les autres usagers et le personnel.



2 personnes maximum par véhicule.



Dans la file d'attente, rester à bord de votre véhicule.



N'apporter que des déchets que vous pouvez décharger vous-mêmes : les agents de déchèterie ne seront pas en mesure de vous aider.

L'accès aux déchèteries est restreint à un **nombre limité de véhicules** à un instant donné. Aussi, **un temps d'attente à l'entrée des déchèteries** est à prévoir. Nous vous conseillons de **reporter vos dépôts si possible** :

- aux créneaux les moins prisés en semaine ;
- de quelques semaines.

**En cas d'incivilité ou de débordement, la Communauté de Communes sera contrainte de procéder à une fermeture des sites.**

Les plans d'accès, les plans des déchèteries, les horaires d'ouvertures ainsi que toutes les actualités sont disponibles sur le site internet : [www.paysrhinbrisach.fr](http://www.paysrhinbrisach.fr).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Communauté de Communes :

- par téléphone au 03 89 72 56 49,
- par mail [contact@paysrhinbrisach.fr](mailto:contact@paysrhinbrisach.fr)
- ou consulter le site internet [www.paysrhinbrisach.fr](http://www.paysrhinbrisach.fr)

**Contact presse :**

Jessica DALSTEIN, chargée de communication  
03 89 72 14 99  
[jessica.dalstein@paysrhinbrisach.fr](mailto:jessica.dalstein@paysrhinbrisach.fr)

